

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction Générale de la Recherche Scientifique et du développement Technologique



*Note conceptuelle, DGRSDT, 7 décembre 2016*

## Le Laboratoire d'Excellence « TAMAYOUZ »

La mise en œuvre de la nouvelle loi sur la recherche scientifique et le développement technologique publiée le 30 décembre 2015, nécessite la mise en place d'un **processus de promotion de l'excellence**. Parmi ces mécanismes figure **l'urgence d'une refonte et d'une labellisation des laboratoires** qui tiennent compte d'une classification selon les normes universelles. **La labellisation est accordée pour une durée de 3 ans.**

A cet effet la DGRSDT met en place la notion de laboratoire d'excellence, dénommée « **TAMAYOUZ** ». L'objectif est d'accompagner et soutenir une politique intégrée de recherche, de formation, de développement technologique, de valorisation et d'innovation selon les standards internationaux. Ces Laboratoires d'excellence doivent **soutenir la stratégie nationale pour un développement économique durable** et traiter des problématiques prioritaires telles que définies par les instances gouvernementales, sans occulter la place que devra prendre la recherche fondamentale. Les jalons essentiels de ces laboratoires sont :

- a) Une formation de très haut niveau à l'échelle des masters et doctorats ;
- b) Une bonne capacité et un savoir-faire dans la valorisation et la diffusion des résultats issus de la recherche ;
- c) Une ouverture sur la société avec un partenariat fort du monde socioprofessionnel et de l'industrie ;
- d) La volonté de s'engager dans une démarche qualité et dans l'accréditation aux normes internationales

La labellisation DGRSDT est ouverte à **toutes les disciplines**, elle devra respecter les conditions principales suivantes :

- L'arrêté de création du laboratoire doit être antérieur à 2011, comptabilisant **au moins 5 ans d'existence** à la date de soumission de la proposition ;
- Le laboratoire doit être doté d'une **infrastructure répondant aux normes Internationales** en termes d'équipements, de ressources humaines et de publications scientifiques et de brevets éventuellement;
- Les activités de recherche des équipes doivent être cohérentes et **en adéquation avec les priorités nationales** de recherche scientifique et de développement technologique;
- Le programme doit avoir produit des **résultats tangibles au bénéfice de la société** et disposer de relations organiques avec le monde économique et social;
- Le laboratoire a adossé et endosse des formations au niveau du master et du doctorat avec **intégration de doctorants** dans les équipes de recherche;
- Le laboratoire a déjà fait l'objet d'évaluation avec une **notation A+** ;

La labellisation tiendra compte de la qualité des programmes pris en charge par le laboratoire en faisant ressortir particulièrement les capacités et les actions permettant d'accroître l'excellence et insistant sur l'originalité scientifique ainsi que le transfert des savoirs et savoir-faire vers les acteurs économiques.

La qualité de la formation prodiguée étant un paramètre fondamental, l'excellence pédagogique est attendue, tant dans la conception des programmes de master et doctorat, que de la formation des étudiants, sans négliger pour autant l'apprentissage tout au long de la vie pour les salariés du monde socio-économique et les chercheurs des secteurs public ou privé.

Un autre point essentiel réside dans **l'interdisciplinarité des programmes** et des compétences du laboratoire d'excellence. En effet nous sommes dans un environnement plus bâti autour des capacités multidisciplinaires, pour affronter les nombreux problèmes sociaux, environnementaux, industriels, scientifiques et techniques où il n'existe pas de frontières entre disciplines. La recherche interdisciplinaire implique également que soient établies des collaborations rapprochées avec des partenaires du monde socioéconomique.

Afin de surpasser les contraintes budgétaires, il sera également tenu compte **des capacités du laboratoire à générer des ressources propres** par le biais des prestations de services avec le secteur socio-économique ou par des programmes internationaux de coopération tels que les projets H2020, par exemple.

Les dossiers doivent respecter le modèle de canevas ci-joint, en faisant ressortir la nature et l'importance de l'investissement consenti ainsi que les besoins projetés en termes d'infrastructures, d'équipements et d'investissements tant humains que matériels.

Les principales étapes de la procédure de sélection reposeront sur deux critères:

#### 1) Critères de recevabilité

- Les dossiers doivent parvenir sous forme électronique au format demandé

- Le Directeur de Laboratoire ne doit exercer aucune autre activité administrative.

## 2) Critères d'évaluation

- La qualité des équipes et des équipements scientifiques disponibles et fonctionnels :
  - Excellence scientifique constatée par une évaluation par le CSP [ou évaluations équivalentes par des experts]
  - Présence d'enseignants-chercheurs de très haut niveau et/ou à très haut potentiel [nombre de publications de rang A, nombre de citations, indice h];
  - Production scientifique de haut niveau international [facteur d'impact] ;
  - Distinctions scientifiques obtenues pour le laboratoire ou ses membres ;
  - Niveau d'ouverture à l'internationale [projets de coopération].
- Le potentiel du projet de recherche en termes de développement technologique et de ses retombées:
  - Impact potentiel en termes de mise en œuvre d'une technologie et de transferts vers le monde de l'industrie et des services, ainsi que les sphères sociale et culturelle.
  - Impact potentiel d'expertise, et d'appui aux politiques publiques avec participation au débat public.
  - Stratégie de valorisation et de diffusion des résultats de la recherche.
- Les formations de haut niveau pour le master et le doctorat
  - L'examen des dossiers portera notamment sur les écoles doctorales et les spécialités de masters auxquelles participe le laboratoire en mettant en valeur l'attractivité ainsi que le rayonnement national et international de ces formations;
  - La qualité de l'encadrement doctoral des étudiants par les enseignants et les durées de préparation des thèses
  - La pertinence des sujets de doctorats par rapport aux thématiques prioritaires des programmes nationaux de recherche.

**Nb : Les laboratoires « TAMAYOUZ » seront rattachés à un centre de recherche en tant que structure associée, le directeur du laboratoire aura la qualité d'ordonnateur principal, ils peuvent bénéficier de la mise à la disposition de chercheurs permanents et de personnels de soutien.**

